

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2013

---

LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE 2014-2019 - (N° 1473)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° DN151

présenté par

Mme Adam, rapporteure et Mme Gosselin-Fleury, rapporteure

-----

### ARTICLE 34

Au premier alinéa, remplacer les mots : « propres à » par les mots : « permettant de ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.